



CHSCT du 20 novembre 2020 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Que de CHSCT se seront tenus au sein de la DGFIP depuis le début de cette crise sanitaire ! Alors même que la volonté gouvernementale, concrétisée par la promulgation de la loi de transformation de la fonction publique, est de supprimer cette instance afin de l'intégrer au sein des futurs CSA (Comités Sociaux d'Administration), ce dernier semestre n'aura pu que démontrer, encore une fois, le rôle fondamental des CHSCT en termes de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de protection des salariés.

Ces thématiques justifient bien au contraire une approche spécialisée et des moyens renforcés.

C'est pourquoi **Solidaires, FO et CGT** fonction publique réitèrent leur opposition à la loi « DUSSOPT ».

La tenue d'un CHSCT à notre demande est la raison pour laquelle nous nous retrouvons (virtuellement, à distance) aujourd'hui.

Le COVID 19 continue de frapper, la crise s'intensifie ainsi que la lutte contre cette pandémie. Depuis le 30 octobre 2020, un nouveau confinement a été décrété, afin de faire face à cette seconde vague. Enfin, nous devrions plutôt parler d'un pseudo-confinement tant le mode d'exercice de nos missions demeure inchangé. Les missions de service public doivent être intégralement assurées et l'accueil du public maintenu.

Cependant, des mesures organisationnelles de protection collective doivent être déployées. Le télétravail est actuellement prescrit comme mesure de protection car permettant de limiter les interactions sociales. Vanté aussi bien par la ministre du travail, par celle de la transformation et de la fonction publique, que par notre directeur général, pas plus tard que le 12 novembre dernier, il peine cependant à se déployer au sein de nos services.

Car malgré une amélioration par rapport à la situation initiale, due notamment au déploiement de nouveaux matériels, nous sommes loin, à la DGFIP, d'atteindre les taux projetés, aussi bien en termes de nombre de personnes équipées que de jours télétravaillés !

Pourquoi ?

D'abord parce que la direction se veut rassurante sur le caractère prioritaire (autant que l'accomplissement des missions, c'est vous dire !) du télétravail, alors que les moyens peinent à suivre.

Ensuite parce que la progression des chiffres du télétravail masque mal une supercherie, à savoir l'inclusion (sur ordre de la DG) des travailleurs habituellement «nomades» (huissiers, géomètres, contrôle fiscal) dans le pourcentage des télétravailleurs dès lors qu'ils ne sont pas physiquement au bureau !!!

Et plus largement, la grosse supercherie est que ces chiffres n'ont que peu de sens si l'on parle de sécurité sanitaire ! Cela ne nous dit pas combien de jours sont réellement télétravaillés pour que le maximum d'agents soit hors des bureaux et donc moins soumis et/ou moins cause de contamination.

Et pour clôturer le tout, le gouvernement vient mettre une nouvelle pression ce lundi 16 novembre, comme le rapporte Acteurs Publics (<https://www.acteurspublics.fr/articles/le-gouvernement-veut-un-agent-de-letat-sur-deux-en-teletravail-pendant-le-confinement>)

En effet, il est compliqué, pour l'État employeur de ne pas arriver à se mettre au diapason de la pire des entreprises en matière de télétravail surtout avec le discours s'adressant aux entreprises d'Élisabeth Borne, Ministre du Travail, qui dit clairement «vous ne faites pas le boulot sur le volume de télétravail, on va vous contrôler et vous pénaliser»,...

Alors, à la DGFIP, comme le matériel n'est toujours pas suffisant, que sa livraison ne signifie pas sa mise en route immédiate et qu'il y a encore des réticences et obstacles, on trafique les chiffres.

En réalité deux problèmes vis-à-vis du télétravail se sont percutés et se percutent encore aujourd'hui :

- l'attitude d'une partie des chefs de services ;
- le niveau d'équipement à disposition ;

Sur l'encadrement, et selon les retours dont nous disposons, l'attitude de certains chefs de services laisse penser qu'ils ne prennent pas réellement conscience du problème sanitaire posé et, pris par les charges du service ou par manque de confiance, veulent avoir leurs agents au bureau.

Il a fallu fin octobre marteler la nécessité d'un message clair de la direction (parvenu depuis) pour que l'on dépasse 1 seul voire 2 jours maximum qu'accordaient certains cadres. Nous sommes parfaitement conscients des difficultés d'organisation du travail, du ressenti d'une partie des agents comme de l'impréparation inhérente à ce moment. Mais si la finalité est de préserver la santé des populations, eh bien on ne se pose pas les mêmes questions : on agit le plus efficacement possible.

Sur l'équipement à disposition, nous faisons un constat : comment se fait-il qu'il y ait un si grand décalage entre les services de Centrale et le réseau (le 10/11, 65% de télétravail en Centrale et 15% en directions départementales et, le 17 : 78% pour 20 %) ?

Il y a pas une réponse évidente (qui peut en masquer d'autres), la Centrale s'est servie prioritairement en ordinateurs et les directions locales attendent. Et maintenant le DG

met la pression sur les directions locales pour que le taux d'équipement augmente, car il a dû se faire gronder par la ministre !!!

De plus, un déséquilibre flagrant peut être constaté entre les différentes catégories de personnels quant à l'attribution de ces équipements.

Mais les chiffres sont têtus : malgré le mel du directeur, adressé aux chefs de services du département le 4 novembre dernier, dans lequel il s'émouvait qu'un seul équipement sur 2 soit utilisé dans le département, le nombre d'agents ayant travaillé au moins 1 jour sur 5 dans la semaine suivante timidement les 318 agents parmi lesquels plus de 85 nomades ! Depuis, la progression est inférieure à 3/jour !

Peut-on se retrancher derrière le temps de préparation des PC ?

Où sont les 452 PC du 5 mai derniers ? S'ils ont été récupérés, pourquoi ne les déploie-t-on pas vers les mêmes services, voire les mêmes agents pour faciliter la remise en route ?

Pour **Solidaires, FO et CGT**, il est impératif de mettre le maximum de collègues à l'abri et de réduire significativement la densité des agents dans les services ! Il ne s'agit nullement pour nos OS de vouloir contraindre les collègues non volontaires mais, bien au contraire, de permettre à ceux qui le souhaitent d'accéder à ces modalités de travail.

Et encore plus quand il s'agit de personnes dites « vulnérables ». Car **le décret 2020-1365 et la circulaire de la DGAFP** stipulent bien que tout agent vulnérable étant dans l'incapacité de télétravailler et ne pouvant bénéficier sur son lieu de travail de mesures de protection renforcées doit être placé en ASA. Qu'en est-il dans le département ? Quel est le suivi de ces personnels ? Quelles données pouvez-vous nous fournir ?

Dans l'hypothèse d'un maintien sur site, outre la mise en sécurité de l'agent (bureau individuel, ou, à défaut, distanciation accrue, et fourniture de masques **chirurgicaux**) le nettoyage et la désinfection accrue du poste de travail de cet agent sont évidemment inscrits au protocole. La DG prolonge la possibilité de recourir à des heures supplémentaires pour ces prestations, contrairement à ce que pense la direction, Solidaires, FO et CGT Finances estiment que cela est nécessaire.

En plein reconfinement lié au contexte sanitaire, Solidaires, FO et CGT Finances ne peuvent que constater les injonctions contradictoires du gouvernement. Il faut restreindre ses interactions sociales mais venir travailler, comme si le monde du travail était exempt de contamination. Le nombre de cas positifs au COVID à la DDFIP du Var prouve malheureusement le contraire.

Les accueils de la DGFIP sont donc ouverts mais principalement sur rendez-vous. En conséquence logique, l'accueil distanciel explose et dégrade les conditions de travail des agents exerçant cette mission. Le RDV n'est pas exclusif et beaucoup de structures ne peuvent (ou ne veulent) pas recourir à ce mode d'accueil, ou alors il ne suffit pas à absorber les flux, forçant certains à rouvrir les portes !

Si la situation ne posait pas problème en termes de protection des personnels et des usagers, il pourrait être comique de voir l'administration militer pour l'ouverture des accueils généralistes ! D'autant qu'au contexte sanitaire vient s'ajouter l'urgence attentats (plan Vigipirate renforcé).

Mais notre administration n'est pas à un paradoxe près ! Alors que les agents sont à la manœuvre au quotidien dans ce contexte anxiogène, les responsables de la DGFIP ne trouvent rien de mieux que de poursuivre, comme si rien n'était, leur plan de démantèlement de notre réseau ! En pleine pandémie, malgré le contexte sanitaire et le confinement imposé au pays actuellement, le Directeur Général décline son Naufrage du Réseau de Proximité, réforme ubuesque et technocratique.

S'il faut « lutter contre le virus et continuer à vivre », l'intersyndicale **Solidaires, FO et CGT** Finances Publiques considère qu'il est assurément indispensable de continuer à revendiquer et à défendre, toujours et partout, les agents et leurs droits et ce, malgré la volonté affichée de réduire l'exercice du mandat syndical !

Car il semblerait en haut lieu que le seul vrai confinement concerne le dialogue social, comme si les représentants syndicaux étaient plus susceptibles que d'autres d'apporter la contagion ! N'en déplaise à certains, nous avons su prouver depuis le début de la pandémie que nous avons pris toute la mesure de l'impact sanitaire de ce virus !

Nous attendons d'ailleurs toujours l'établissement de notre attestation professionnelle de déplacement !

Parce que 2020 aura été suffisamment éprouvante pour notre collectif de travail, parce que la priorité doit être la protection des personnels, contre le COVID 19 et la menace terroriste :

Nos organisations syndicales exigent l'arrêt immédiat du Naufrage du Réseau de Proximité et le retrait de la loi de transformation publique